2005 - 2006

102.1

Système mixte bovins et ovins dans les Pyrénées, avec estive

35 vaches Blonde d'Aquitaine
58 UGB
dont 45 UGB bovines
et 13 UGB ovines

40 ha de SAU

1,5 UMO

0,96 UGB/ha SFP
corrigé de l'estive

Ventes

- 4 veaux mâles
- 10 broutards
- 3 broutardes
- 3 génisses pleines
- 8 vaches maigres

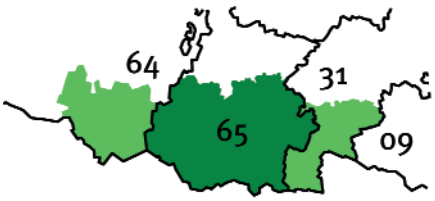

Zone de présence du système
Zone de forte présence du système

Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

Assolement

- 36 ha de prairies permanentes
- 4 ha de maïs dont 1 ha de maïs grain

De la vallée d'Aure à la vallée d'Aspe, la chaîne des Pyrénées culmine à 3 000 m d'altitude avec des vallées transversales et étroites. Vers l'amont, ces vallées s'élèvent entre 600 et 1500 m. Le climat est de type océanique tempéré avec une pluviométrie de 1200 à 1500 mm bien répartie sur l'année.

La prairie naturelle domine, à l'exception de quelques parcelles réservées au maïs récolté en grains ou en ensilage. Autour des sièges d'exploitation, le parcellaire morcelé de petites dimensions, est consacré à la constitution des stocks. Les troupeaux allaitants, ovins et bovins, sont menés séparément ou en association et valorisent les divers paliers d'altitude.

La pluri-activité des exploitants ou la diversification récente vers l'accueil touristique (gîtes, chambre d'hôte...) assurent un complément de revenu. Cependant, ces situations peuvent entraîner une déprise agricole des vallées les moins favorables. À la faveur de la libération de terres résultant de l'âge moyen élevé des exploitants, les éleveurs en place tendent à augmenter leur surface de base et à améliorer leur parcellaire pour conforter leur outil de production.

Les déterminants du système

L'impossibilité de renouveler les prairies impose un respect de celles-ci qui se traduit par l'adaptation du pâturage, de la fauche et de la fertilisation, essentiellement organique, qui doivent maintenir l'équilibre floristique fragile, garant d'une productivité modeste mais régulière. De plus, l'utilisation raisonnée du déprimage, surtout assuré par les ovins, permet de retarder la fauche tout en assurant une mise à l'herbe plus précoce.

Les complémentarités des deux espèces animales du système sont essentielles car elles permettent de limiter le capital investi avec un atelier ovin moins coûteux que l'atelier bovin, d'assurer un apport de trésorerie plus rapide avec les ovins en particulier après une installation, d'assurer une utilisation adéquate de toutes les surfaces : le pâturage hivernal et le déprimage sont assurés par les ovins alors que certaines parcelles sont consacrées aux bovins qui ne montent pas en estive.

35 vaches et 100 brebis avec utilisation d'estives dans les vallées des Pyrénées centrales.

Cheptel en croisière

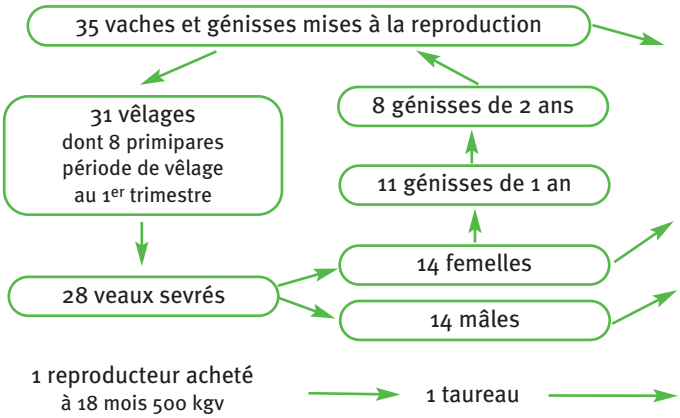

Les ventes annuelles

Catégories	Poids	Mois
8 vaches maigres dont 4 suitées	620 kgv	juil. sept. mars
3 broutardes 7 mois	170 kgv	août
3 génisses pleines 30 mois	600 kgv	oct.
4 veaux mâles 1 mois	80 kgv	mars
10 broutards 7 mois	200 kgv	sept.
1 taureau maigre	800 kgv	juin

Les performances

- Taux de gestation 89 %
- Taux de mortalité 9 %
- Taux de renouvellement 23 %
- Productivité numérique 80 %

222 kg vifs/UGB bovine
283 kg vifs/vache

Production brute de viande vive bovine : 9 900 kg
= kg vendus - kg achetés
+/- variations inventaires
Production brute de viande vive ovine : 3 454 kg soit 266 kg/UGB ovine

L'alimentation sur stock

- Durée d'hivernage : 140 jours

Principales catégories	Durée (jours)	Apports journaliers en kg de MS/jour				
		Fourrages		Céréales	Aliments achetés	
		Foin	Ensilage maïs		Tourteau soja	CMV
23 vaches avant vêlage	113	8	3			0,1
23 vaches après vêlage	27	8	5	1	1	0,1
8 primipares avant vêlage	30	7	3			0,1
8 primipares après vêlage	110	7	5	1	1	0,1
11 génisses de 2 ans	130	6	3	1,3		0,07
11 génisses de 1 an	150	4,5	2	0,8		0,05
1 taureau	150	7	5	1,7		0,15

Besoins en fourrages
Foin : 95 T (69 T bv + 26 T ov)
Ensilage maïs : 27 T bv
Transition à la mise à l'herbe :
300 kg de MS de foin/UGB bovin

2,14 TMS/UGB totaux

Besoins en concentrés
Maïs grain : 6,7 T (6,2 T bv + 0,5 T ov)
Tourteau soja : 1,6 T (1,2 T bv + 0,4 T ov)
Aliments agneaux : 6 T
CMV : 0,6 T

259 kg/UGB totaux
229 kg/vache
69 kg/brebis

Le troupeau bovin est de qualité génétique correcte, notamment grâce au renouvellement élevé permettant d'éliminer les animaux qui ont le moins de réussite, en particulier du fait des incertitudes quant à leur état de gestation au moment de la montée en estive. Les vaches à problèmes (pied, mamelle...) qui ne peuvent pas assurer l'alimentation correcte du veau en estive doivent être rapidement réformées. L'utilisation du territoire impose deux périodes principales de mise à la reproduction :

- à l'automne, entre la descente des animaux et l'entrée en étable,
- au printemps, à la mise à l'herbe.

En dehors de ces périodes, les saillies doivent avoir lieu au cours de l'hiver dans des bâtiments peu favorables à la détection des chaleurs. L'équilibre alimentaire de la ration avec une complémentation minérale et azotée assure une bonne fertilité des femelles avec l'achat de concentré et l'utilisation de sel au pâturage. Le maintien de la productivité numérique du troupeau est l'objectif majeur de ces élevages. Cela passe avant tout par la diminution du taux de mortalité et l'optimisation du taux d'entrée en gestation. La dominante raciale de ces systèmes est variable de l'Ouest à l'Est de la zone où la Blonde d'Aquitaine laisse la place à la Gasconne avec des résultats techniques voisins.

Le troupeau ovin est généralement de races locales et conduit avec une période principale de mise bas, à la descente d'estive. Par conséquent, la productivité numérique est faible, voisine de 1 agneau par brebis et par an. Les agneaux sont finis sur l'exploitation en bergerie ou en agneaux d'herbe. Cette conduite implique des achats de concentrés pour assurer la finition correcte des agneaux et la complémentation des brebis.

La surface fourragère

Face à la ressource abondante que constitue le pâturage d'altitude en été, la surface fourragère de base a pour vocation de produire les stocks hivernaux et d'assurer la pâture durant les périodes intermédiaires. Cette surface de plaine est généralement de faible dimension, souvent dispersée et, de surcroît, accidentée, ce qui complique les travaux de récolte et contraint parfois au recours à l'achat de fourrages. Si les hivers n'imposent pas un hivernage très long, les précipitations et le froid du printemps ne permettent pas toujours une pousse suffisante pour sécuriser la mise à l'herbe et les animaux partent rapidement en altitude pour permettre la production des stocks en plaine. Les prairies naturelles, prépondérantes dans l'assolement (surfaces non labourables), sont consacrées, pour plus de la moitié, à la fauche. Les récoltes sont donc réalisées sur les meilleures parcelles situées près du siège de l'exploitation et sur une partie des surfaces d'altitude dont les stocks seront utilisés au cours des phases intermédiaires de transhumance.

39 ha de SFP

Indicateurs fourragers
50 UGB au pâturage
63 ares d'herbe/UGB

Part de la pâture dans l'alimentation : 55 %

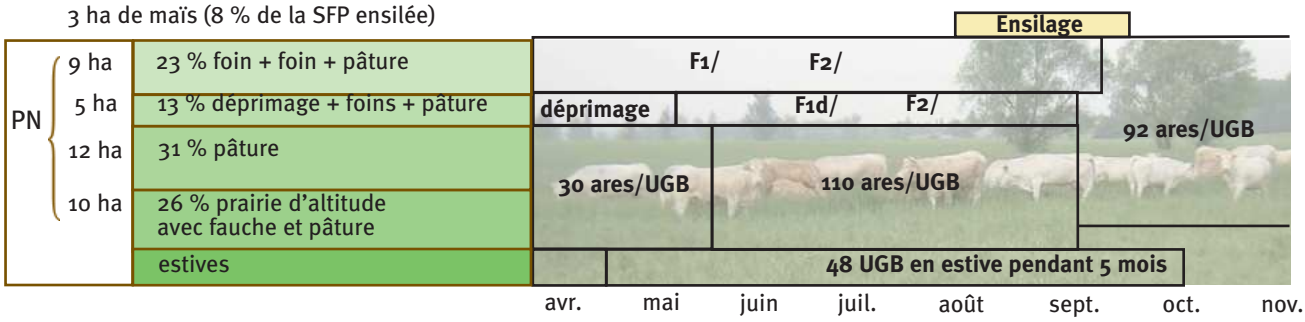

Les récoltes de fourrages

	ha	rdt/ha	quantité
Foin 1C	16	4 TMS	64 TMS
Foin 1C déprimé	5	2,5 TMS	12,5 TMS
Foin 2C	14	1,5 TMS	21 TMS
Ensilage maïs	3	10 TMS	30 TMS
Total récolté			**128 TMS**

2,19 TMS/UGB*
* 10 % de pertes

Les récoltes de céréales

	ha	rdt/ha (qx/ha)	quantité
Maïs grain	1	60	6 T

Le pâturage

La mise à l'herbe des animaux est étalée et incomplète pour ajuster les besoins à l'offre. Les ovins assurent le pâturage hivernal et la fertilisation des parcelles destinées à la fauche par leur apport de déjections au cours du stationnement nocturne. Ils assurent également le déprimage de parcelles proches du siège de l'exploitation avant la montée en estive. Celle-ci a lieu mi-mai, généralement pour la totalité des ovins et les deux tiers du cheptel bovin. Les jeunes génisses, ainsi que les vaches allaitant de jeunes veaux, restent sur les surfaces de base durant tout l'été avec un chargement faible. Des mouvements de vaches s'opèrent entre l'estive et la plaine au rythme des vêlages et des ventes de veaux.

À l'automne, la descente progressive d'estive permet d'ajuster la pression de pâturage à l'abondance de la ressource sur les prés de pâture et les repousses. La rentrée progressive du troupeau à l'étable constitue une autre pratique d'adaptation à la production des prairies.

Les engrais et amendements

Apport engrais minéraux	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)
Herbe (en moyenne)	30	30	50
Maïs	60	0	0

Dans la surface en herbe, seules les prairies de fauche reçoivent une fertilisation minérale.
250 à 350 U/ha de CaO par an de manière rotationnelle tous les 3 ans sur les surfaces mécanisables.

Achat de paille

- 12 T/an pour la litière

Production de fumier

- 230 T/an de fumier épandu à :
  - 20 T/ha sur maïs ensilage
  - 15 à 20 T/ha sur prairie de fauche tous les 2 ans

La sécurité

La pression sur les stocks est forte, malgré un hivernage assez court, du fait du maintien à l'étable de certains animaux dans le but de ne pas surcharger des pâtures peu intensifiables. L'ensilage de maïs occupe une place essentielle dans l'équilibre du système. Cependant, des achats de foins ou de déchets de maïs doux sont fréquents. En cas de pénurie, l'ensilage de la totalité du maïs peut être envisagé ainsi que des achats complémentaires de céréales.

Le foncier

63 % de la surface est en fermage.

La valeur retenue pour le fermage est de 71 €/ha.

Les bâtiments

Bovins à loger : 65 têtes

Élevages
- 35 vaches mères
- 11 génisses de 2 ans
- 11 génisses de 1 an
- 1 taureau

Réformes
- 8 vaches

Ovins : Une bergerie pour l'ensemble des animaux

Étable entravée de 35 places pour les animaux adultes

- 2 m² par vache
- 1,6 m² par veau
- 1,15 m de longueur d'auge par vache

Stabulation libre semi-paillée + stockage

Étable ancienne de 20 places pour les génisses

L'augmentation de la taille des troupeaux implique la construction de nouveaux bâtiments pour limiter le nombre des sites d'hivernage des animaux et améliorer les conditions de travail. Les bâtiments anciens deviennent disponibles pour l'exploitation ou l'accueil touristique. Les granges des zones intermédiaires sont rarement utilisées en hiver.

Besoins en stockage : 780 m³

- Foin : 95 T soit un volume de 670 m³
- Paille : 12 T soit un volume de 110 m³

Hangars de stockage

- Une fosse à lisier et/ou fumière couverte avec récupération des jus

Le matériel

Matériel en propriété

Traction
- 1 4RM 80 Ch.
- 1 2RM 55 Ch.

Fertilisation / entretien des cultures
- 1 semoir centrifuge à engrais
- 1 pulvérisateur

Récolte des fourrages
- 1 faucheuse rotative
- 1 andaineur
- 1 round-baller
- 1 motofaucheuse

Transport / manutention
- 1 bétaillère
- 1 remorque plateau 6 T
- 1 chargeur frontal

Matériel en CUMA ou entreprise

- Enrubanneuse
- Épandeur à fumier
- Tonne à lisier
- Semis maïs
- Ensilage maïs
- Moisson maïs

Capital d'exploitation

En croisière — 3 300 €/ UGB totaux

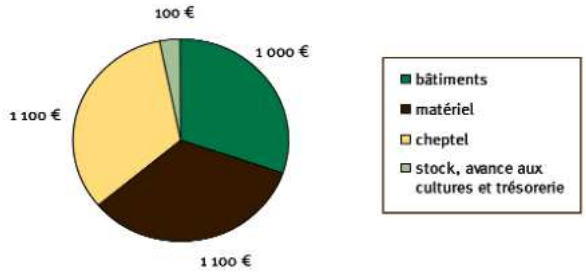

En installation

Le cheptel est acheté au prix des animaux reproducteurs.

Le coût de la construction du bâtiment d'élevage de type étable entravée avec raclage est de 3 000 € par vache.

Conception graphique, maquette : F. Benoit - Institut de l'Élevage - Novembre 2006 - Réf. IE : 09 06 57 009

Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
Julien BELVEZE - Institut de l'Élevage - Tél. : 05 61 75 44 34

2005

102.1

Système mixte bovins et ovins dans les Pyrénées, avec estive

RESEAUX D'ELEVAGE Midi-Pyrénées

40 ha de SAU
36 ha prairies naturelles

1,5 UMO

0,95 UGB/ha SFP

35 vaches et 100 brebis
58 UGB totaux
222 kg viande vive/UGB bovin
266 kg viande vive/UGB ovin

Le résultat économique en conjoncture 2005

Produits				59 040 €	
Ventes				**32 810 €**	**56 %**
Bovins				**24 350 €**	
Vaches maigres	8	*		1 300 €	
Veaux mâles	4	*		350 €	
Broutardes	3	*		550 €	
Broutards	10	*		750 €	
Génisses pleines	3	*		1 300 €	
Moins-value taureau acheté				- 500 €	
Prix du kg vif bovin vendu : 2,54 €					
Ovins				**7 860 €**	
Prix du kg vif ovin vendu : 2,28 €					
Végétaux					
Maïs grain				600 €	
Aides				**26 230 €**	**44 %**
Bovins				**9 810 €**	
PMTVA	31	*		242 €	
Complément extensif < 1,4 UGB	31	*		74 €	
Ovins				**2 716 €**	
PCO	100	*		27 €	
SFP (Maïs fourrager)				**1 217 €**	
SCOP				**406 €**	
Franchise modulation				**138 €**	
PHAE				**2 740 €**	
	36	*		76 €	
ICHN				**9 200 €**	

Charges			26 300 €	
Charges opérationnelles			**13 360 €**	**51 %**
Troupeau	**148 €/UGB totaux**		**8 500 €**	
Concentré	43 €/UGB totaux		2 490 €	
Frais vétérinaires	38 €/UGB totaux		2 210 €	
Divers	66 €/UGB totaux		3 800 €	
SFP	**80 €/UGB totaux**		**4 450 €**	
Engrais			3 880 €	
Semences			360 €	
Traitement			210 €	
Cultures			**410 €**	
Engrais			110 €	
Semences			110 €	
Autres			190 €	
Charges de structure			**12 940 €**	**49 %**
(hors amortissements et frais financiers)				
Foncier			2 230 €	
Matériel			820 €	
Carburants			2 040 €	
Bâtiments			340 €	
Assurances			1 300 €	
MSA			2 000 €	
Travaux par tiers			1 790 €	
EDF + eau			190 €	
Frais de gestion			1 010 €	
Salaires			-	
Divers			1 220 €	
Excédent Brut d'Exploitation			**32 720 €**	**55 %**

Annuités	9 420 €	15 %
Revenu disponible	**23 300 €**	

Amortissements	12 200 €	
Frais financiers	2 000 €	
Résultat courant	**18 420 €**	

	Bovins viande		Ovins viande
Produit brut bovin	**1 010 €/vache**	**790 €/UGB**	**820 €/UGB**
dont aides	290 €/vache	220 €/UGB	162 €/UGB
Charges bovines	**270 €/vache**	**210 €/UGB**	**260 €/UGB**
Coût du concentré	0,15 € par kg vifs produits		0,29 € par kg vifs produits
Marge brute bovine	**740 €/vache**	**580 €/UGB**	**560 €/UGB**
soit	73 % du PB bovin		67 % du PB ovin
Produit animal/ha SFP		1180 €	
Marge brute/ha SFP		**840 €**	

Ratios en croisière

EBE/UMO	**21 810 €**
Aides totales / EBE	80 %
Valeur ajoutée / Produit total	11 %
Valeur ajoutée / ha SAU	163 €

Charges de structure	**680 €/ha de SAU**
(avec amortissements et frais financiers)	
dont mécanisation	430 €/ha de SAU

L'efficacité du système est remarquable : partant d'un produit brut total peu élevé, l'EBE est correct. En effet, la maîtrise des charges de structure et opérationnelles du système et une bonne valorisation du territoire assurent un revenu correct. La commercialisation de broutards légers et maigres reste rentable en particulier en conjoncture 2005-2006, où la demande à l'exportation est soutenue. La production de génisses pour la reproduction est également rémunératrice grâce à une forte demande d'éleveurs qui ne produisent pas leur renouvellement. Des systèmes avec finition des vaches (avec achats d'aliments) et de certains veaux sous la mère en hiver peuvent tirer un meilleur prix des animaux à la vente grâce à des débouchés de proximité (boucheries, marchés de Rabastens-de-Bigorre).

Repères économiques suite au découplage 2006

	Avant découplage*	Après découplage**	Évolution
Produit bovin/UGB bovine	790 €	718 €	- 9 %
dont aides bovines/UGB bovine	170 €	128 €	
Marge brute bovine/UGB bovine	580 €	505 €	- 13 %
Produit ovin/UGB ovine	820 €	708 €	- 14 %
dont aides ovines/UGB ovine	162 €	103 €	
Marge brute ovine/UGB ovine	553 €	450 €	- 19 %
Valeur DPU pour 39,8 droits normaux		130 €	
EBE avec DPU	32 720 €	32 560 €	- 0,5 %
Revenu agricole	18 420 €	18 260 €	- 1 %

* Résultats 2005 avant découplage, avec modulation de 3 %.
** Simulation à partir des résultats 2005 du découplage, de la modulation de 4 % et du prélèvement réserve de 2,2 % appliqués en 2006.

Les leviers du système

L'effet négatif de la réforme de la PAC sur le revenu agricole peut être compensé par l'action sur différents critères, tels que :

- L'amélioration de **la productivité numérique bovine de 0,5 %**
  (soit une amélioration du taux de gestation, de l'IVV du troupeau ou du taux de mortalité par une meilleure gestion du troupeau, de son état sanitaire, de la surveillance des chaleurs...).
- L'augmentation de **la production brute de viande vive bovine de 1 kg/UGB**
  (soit une amélioration du taux de productivité numérique ou un alourdissement des animaux produits).
- L'amélioration du **prix de 0,02 €/kg de viande vive bovine vendue**
  (par une meilleure adaptation du produit à la demande du marché)
- Une meilleure maîtrise **des charges**
  - une baisse de 2 % des charges opérationnelles animales
  - une baisse de 4 % des charges opérationnelles de la SFP
  - une baisse de 6 % des charges de mécanisation

Avec une perte voisine de 1 % sur le revenu agricole, le système ne subit pas une forte influence de la part des réformes mises en place dans la PAC en 2006.

Des leviers peuvent être actionnés pour limiter cette perte, en particulier, la maîtrise des postes de charges et l'amélioration des performances techniques du troupeau.

Conception graphique, maquette : F. Benoit - Institut de l'Élevage - Novembre 2006 - Réf. IE : 09 06 57 009

Michel ARNAUD - Chambre d'Agriculture du Gers - Tél. : 05 62 61 77 77
Julien BELVEZE - Institut de l'Elevage - Tél. : 05 61 75 44 34